

CONDITIONS DE GARANTIE SAT INDUSTRIES RAMON SOLER

ramonsoler garantit sa robinetterie durant 5 ans contre tout défaut de structure, de matériau ou de fabrication.

Les cartouches thermostatiques, les temporisés et les mécanismes électroniques sont garantis 3 ans.

Les accessoires (flexibles de douche, douchettes, douche de tête, supports, barre de douche, etc...) sont garantis 3 ans.

Les matériaux qui s'usent dans le cadre d'une utilisation normale (piles, filtres, joints, aérateurs, etc.) ne sont pas couverts par cette garantie, à moins que des défauts de fabrication puissent être démontrés.

La date d'achat doit être justifiée par une preuve d'achat.

Pour que la garantie soit valable, le défaut doit être accepté dans chaque cas par Industries Ramon Soler, qui déterminera s'il faut réparer, remplacer partiellement ou totalement la pièce.

La réparation ou le remplacement éventuel de composants du produit concerné ne prolonge pas la garantie.

Ils sont exclus de la garantie :

- Les produits qui n'ont pas été installés et raccordés conformément aux instructions d'utilisation ou d'installation correspondantes.
- Les produits qui n'ont pas été utilisés, entretenus et nettoyés conformément aux instructions du fabricant ([lien vers le nettoyage et l'entretien](#)).
- Les dommages causés par une mauvaise utilisation, un montage défectueux, l'usure naturelle ou des moyens d'entretien inadéquats.
- Dommages dus à des conditions externes telles qu'une pression excessive, des conditions environnementales extrêmes.
- Problèmes fonctionnels résultant de la présence de corps étrangers, tels que le sable, les débris de construction, etc. ou d'une accumulation de calcaire.
- Les frais d'installation et tous les dommages qui peuvent avoir été causés directement ou indirectement par le défaut.

Si le produit est décatalogué au moment de la demande de garantie, un produit similaire de qualité égale sera fourni.